



---

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 21 MAI 2025

---

**OBJET : RÉGIE CULTURELLE AUTONOME DE LA VILLE DE BRIGNAIS (RCAVB)**  
TARIFICATION DES SPECTACLES  
Saison 2025-2026

**N°2025\_054**

---

Date d'affichage de la liste des délibérations : **27 mai 2025**

Date de transmission en Préfecture : **27 mai 2025**

Date de mise en ligne : **27 mai 2025**

Date de la convocation du Conseil municipal : **13 mai 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Erwan LE SAUX**

**Membres présents à la séance :**

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Valérie GRILLON - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Jean PETIT - Guy BOISSERIN - Jean-Philippe SANTONI - Christophe GALLAY - Lionel CATRAIN - Christine MARCILLIERE - Florence RICHARD - Catherine PEREZ - Éric JACQUET - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Solange VENDITTELLI - Sylvie GUINET - Alain GARDETTE - Laurence BEUGRAS

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Nicolas KELEN (à Sébastien FRANÇOIS) - Béatrice VERDIER (à Michèle EYMARD) - Christelle RIVAT (à Valérie GRILLON) - Marie DECHESNE (à Éric JACQUET) - Isabelle WEULERSSE (à Sylvie GUINET)

**Membre absent, excusé sans donner pouvoir :**

Christiane CONSTANT



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 21 MAI 2025

La Régie Culturelle Autonome de la Ville de Brignais (RCAVB) dévoilera au public les spectacles de la nouvelle saison du Briscope 2025/2026 lors de la soirée de lancement de saison le jeudi 19 juin à 19h.

Afin d'ouvrir cette nouvelle programmation, il est nécessaire d'entériner les tarifs des spectacles pour la saison culturelle se déroulant de septembre 2025 à juin 2026.

Le Conseil d'Exploitation de la Régie Culturelle Autonome (CERCA) a vu le dossier le 14 mai 2025.

La commission n°4 « Animation, vie associative, culturelle et sportive » a vu le dossier le 13 mai 2025.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

#### A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- VALIDER la formule « Pass Saison » : il est proposé de renouveler pour cette nouvelle saison l'achat d'un pass qui permet de bénéficier d'un tarif préférentiel dès le premier spectacle acheté et d'offres proposées par nos partenaires culturels (CGR, associations de la commune, événements dédiés ...)
  - « Pass Saison » à 10 €
  - « Mini Pass » à 5 € : pour les moins de 18 ans
- ENTÉRINER les tarifs des spectacles pour la saison culturelle se déroulant de septembre 2025 à juin 2026 comme suit :

Spectacle	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif mini et Pass Saison	Tarif Mini Pass
Catégorie A	33 €	31 €	28 €	24 €
Catégorie B	28 €	26 €	23 €	19 €
Catégorie C	25 €	23 €	20 €	16 €
Catégorie D	22 €	20 €	17 €	13 €
Catégorie E	19 €	17 €	14 €	10 €
Catégorie F	11 €	9 €	6 €	3 €

- Entrée à **plein tarif**
  - Entrée au **tarif réduit** accessible sur présentation de justificatifs : elle concerne les 18 - 26 ans, les plus de 65 ans, demandeurs d'emploi, allocataires RSA et personnes en situation de handicap, les groupes à partir de 10 personnes se présentant sous la même entité juridique (comités d'entreprises, associations ...), les familles nombreuses et les partenaires
  - Entrée au **tarif « Pass Saison »** : sur la base du tarif mini dès le premier spectacle avec l'achat d'un pass
  - Entrée au **tarif « Mini Pass »** : dès le premier spectacle avec l'achat d'un mini-pass
  - Entrée au **tarif « Mini »** : moins de 18 ans



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 21 MAI 2025

- ACCEPTER les tarifs spécifiques :
  - Entrée au **tarif scolaire à 6 €** : pour les structures scolaires publiques sur les séances programmées pendant le temps scolaire, ainsi que pour les groupes du Centre social et de la MJC assistant à ces mêmes représentations programmées en séance tout public
  - Entrée au **tarif scolaire à 10 €** : pour les structures scolaires privées sur les séances programmées pendant le temps scolaire dont bénéficient les écoles de la ville, ainsi que pour les établissements scolaires hors Brignais sur les séances programmées pendant le temps scolaire
  - Entrée au **tarif unique de 10 €** : elle concerne les élèves des collèges et lycées sur les spectacles en séance « tout public » accompagnés de professeurs (nombre de places limité)
  - **Entrées spécifiques suite aux séances scolaires** : les enfants ayant vu un spectacle lors d'une séance scolaire pourront revenir gratuitement à la séance « tout public » ; la place de l'accompagnateur sera, quant à elle, en tarif réduit (nombre de places limité)
  - Entrée au **tarif détaxe** : accessible pour les accompagnants des professionnels sur la base des tarifs Pass Saison
  - Entrée **gratuite** pour les accompagnateurs de groupes nécessitant un accompagnement obligatoire (professeurs, animateurs, éducateurs...)
  - Entrée au **tarif partenaire Festival Inter'Val d'Automne de 45 €** pour les spectateurs du Briscope pour le concert de Roberto ALAGNA à Vaugneray
  - Entrée **pass Karavel à 11 €** pour les festivaliers pour le spectacle du 9 et 10 octobre 2025 (nombre de places limité) uniquement en vente à la billetterie de Pôle en Scènes à Bron
  - Entrée au **tarif billet couplé à 46 €** pour assister au concert d'Arthur H au Briscope et au concert de Malik Djoudi au Théâtre Jean Carnet à Mornant
- DIRE que les recettes correspondantes seront créditées au chapitre 70 – compte 7062 du budget de la Régie Culturelle Autonome de la Ville de Brignais – exercices 2025 et 2026

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

**Le secrétaire**  
Erwan LE SAUX

Pour copie conforme

**Le Maire**  
Serge BÉRARD

